Nathalie HOURDEBAIGT consultante en formation-formatrice 06 03 90 40 32

L’entretien d’évaluation et l’entretien de parcours professionnel (EPP)

Objectifs pédagogiques : être capable de mener à bien ses entretiens d’évaluation et de parcours professionnels

Pré-requis : s’intéresser aux dispositifs de formation

Public visé : manager, responsable hiérarchique,

Programme :

L’entretien d’évaluation

De quoi s’agit-il ?

Un levier de concertation et d’action

Les grandes caractéristiques

Les fonctions essentielles

– Ecoute et conseil professionnel

– Appréciation de l’activité professionnelle

– Développement et orientation

– Pourquoi ?

Un outil de management complet

Les bonnes raisons de s’y mettre

– Comment ?

Comment préparer ?

La préparation de l’entretien

Comment s’organiser ?

Comment conduire l’entretien ?

Etape 1 : Lancer l'entretien

Etape 2 : Commencer l'entretien par le bilan de la période écoulée.

Etape 3 : Evaluer les compétences (savoir-faire et savoir-être)

Etape 4 : Organiser ensuite la période à venir (les objectifs).

Etape 5 : Conclure l'entretien.

Quelques convictions utiles au succès

Comprendre et sécuriser l'Entretien de Parcours Professionnel (EPP)

Durée : une demi-journée – 3h30 à 4h

Public concerné

- Managers
- Dirigeants de TPE/PME

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le **cadre légal actualisé de l'EPP**
- Distinguer l'EPP des autres entretiens RH
- Identifier les **obligations employeur** et les points de vigilance
- Structurer un EPP conforme et exploitable
- Sécuriser la traçabilité et le suivi des entretiens

Programme

1. **Cadre réglementaire de l'EPP (45 min)**

- Évolution des entretiens professionnels
- Apports clés de la loi du 24 octobre 2025
- Périmètre et finalités de l'EPP
- Obligations légales de l'employeur

2. **Différencier les entretiens RH (45 min)**

- EPP vs entretien professionnel
- EPP vs entretien annuel
- EPP vs entretien de recadrage
- Risques de confusion et erreurs fréquentes

3. **Structurer un EPP conforme (1h15)**

- Thématiques obligatoires
- Périodicité et entretiens clés

- Focus EPP de mi-carrière
- Formalisation et traçabilité attendues

4. **Bonnes pratiques et sécurisation RH (45 min)**

- Posture managériale
- Questions clés à poser
- Documents et preuves attendues
- Anticipation des contrôles et litiges

Techniques pédagogiques

- Apports réglementaires illustrés
- Mise en situation
- Supports opérationnels remis aux participants

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement en début et fin de formation
- Quiz de validation des acquis

Modalités pratiques

- Formation présentielle ou distancielle
- Formation individuelle

Durée : 1 jour en individuel 2 jours en collectif

Dates :

en inter : voir le planning

en intra : nous contacter

Modalités d'évaluation :

QCM de début et de fin de formation

Bilan pédagogique à la fin de la formation

Attestation de fin de formation délivrée

Taux de satisfaction : 79%

Accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter

Tarif : voir dans onglet tarifs

Nathalie HOURDEBAIGT 3 rue du Docteur Charles Nogaret 64270 SALIES DE BEARN

Mobile sur tout le sud de l'Aquitaine 64 et 40 et l'ouest de Midi Pyrénées 65 : Pau, Oloron Sainte Marie, Mauléon, Saint Palais, Navarrenx, Sauveterre de Béarn, Orthez, Lacq, Artix, Mourenx, Salies de Béarn, Peyrehorade, Bayonne, Dax, Mont de Marsan, Lourdes, Tarbes,….

SIRET 799 174 354 00032

Code APE 8559A Formation continue d’adultes

Déclaration d’activité enregistrée sous le numéro 75640444064 auprès du Préfet de la région Nouvelle Aquitaine

Organisme de formation certifié Qualiopi pour les actions de formation